

Communiqué de presse – 13.04.2023

Le numérique pour tous !

**Dans le cadre de la stratégie d'inclusion numérique engagée par la commune de Mantes-la-Jolie, un programme a été mis en place afin de réduire les inégalités sociétales et développer l'autonomie des participants dans les usages numériques.
Focus sur ces ateliers organisés par les structures de la Ville.**

La transition numérique, un challenge de taille

Devenu un réel besoin au quotidien, le numérique a profondément transformé notre société. Depuis quelques années, la dématérialisation des démarches administratives et de l'accès au droit ainsi que la montée en puissance des réseaux sociaux démontrent l'omniprésence de ce monde digital, tant professionnellement que personnellement.

Cependant, ce changement a mis en exergue une fracture numérique des individus en situation de précarité sociale et d'exclusion éducative.

L'objectif de la Ville, dans le contexte de cette transition, est de créer une société numérique inclusive et créative, afin d'accompagner et rassembler tous les citoyens, notamment les plus fragiles, dans cette transformation sociétale.

Une Conseillère Numérique dédiée

Afin de lutter contre cette fracture numérique, un poste de Conseillère Numérique a été créé au sein de la commune en août 2022.

Formée, certifiée et financée par la Ville, elle est en charge de soutenir les usagers dans leur utilisation quotidienne du numérique et d'aider à la compréhension de cet environnement.

Des ateliers pour répondre aux besoins de chaque habitant

Un diagnostic, établi par la Conseillère Numérique de la Ville, a mis en exergue les principales nécessités des Mantaises et des Mantais d'un point de vue informatique.

Au sein des centres de vie sociale et de l'Agora, des permanences ont été mises en place afin de permettre aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives dématérialisées, de l'accès au droit en passant par la réservation des séjours de vacances. Sans inscription et dans la limite des places disponibles, un agent est présent pour accompagner les citoyens lors de ces séances.

Pour aller encore plus loin dans la démarche d'inclusion, des ateliers sur la découverte des bases numériques ont été organisés par les structures de la Ville. Il s'agit d'un accompagnement pour se familiariser avec l'ordinateur et acquérir des bases informatiques dans le but de rendre autonome les participants dans les usages numériques.

Des cafés numériques ont également été planifiés, afin d'échanger et de découvrir diverses thématiques liées à la culture numérique. Ce temps permet aux individus de découvrir des ressources, échanger avec leurs pairs et des professionnels.

Les ateliers et les cafés numériques sont accessibles sur inscription auprès de la Conseillère Numérique, les lundis et vendredis matins de 9h30 à 12h30, au CVS Aimé-Césaire.

Retrouvez toute la programmation des ateliers numériques sur www.manteslajolie.fr

CVS Aimé-Césaire, 6, rue Boileau. Contact au 01 30 63 36 75.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

CVS de Gassicourt, 1, Place Paul-Bert. Contact au 01 34 78 99 70.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

AGORA - Bureau Information Jeunesse, 254 boulevard du Maréchal Juin.

Contact au 01 34 78 86 82.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Contact > Vanessa CHAPELLE

01 34 78 86 38 / 06 62 20 28 85